

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 10 Novembre, à 20 h. 15

Admission de :

N. V. MARTINUS NIJHOFF, Lange Voorhout, 9, La Haye (Pays-Bas). — M. H. PARRIAT, Professeur, 44, rue Jean-Jaurès, Montceau-les-Mines (S.-et-L.), parrains MM. Coquillat et Dr Morel. — M. Jean THÉVENON, boulevard des Côtes, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Card. — Mme MOUTON, Institutrice, Ecole de garçons, Regny (Loire), parrains Mmes Fontaine et Pascal. — Mme OGARDIAS, 8, rue Noelan, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mlle Anna MAZELIER, 7, rue Pierre-Depierre, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mme Pauline MUNTANER, 43, rue Charles-de-Gaulle, Roanne, parrains Mme Fontaine et M. Larue. — Dr Pierre BUFFARD, 7, place Bellecour, Lyon, parrains MM. Dr Viallier et Perrod. — Mlle Marie-Louise SANY, 14, boulevard de Belgique, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Collon. — M. BERTRAND Louis, 71 rue St-Maurice, Lyon, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — Mme GARDÈRE, 11, boulevard des Brotteaux, Lyon, parrains Mlle Tourlonnias et M. Josserand. — M. CUGNET André, 73, av. Ed.-Millaud, Craponne (Rhône), parrains MM. Bouillaton et Vial. — M. BERTUET Jean, 22, rue Jean-Jaurès, Villeurbanne, parrains MM. Rosset et Dailly. — M. GOBET Jean, 26, chemin du Moulin-du-Gôt, Francheville (Rhône), parrains MM. Grospeilier et Pouchet. — M. VITTOZ Armand, 21, rue Victor-Thomas, Lyon, parrains MM. Graisely et Josserand. — M. SIBILLE Albert, 11, cours de Verdun, Lyon, parrains MM. Josserand et Gateau. — M. FORNELLI Joseph, 31, rue du 4-Septembre, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bonnet. — M. FORNELLI Antoine, 3, avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bartschi. — Mme LAMARCHE, 88, rue Béchevelin, Lyon, parrains MM. Pouchet et Graisely. — M. QUINTANA Eusèbe, 71, rue du Progrès, Villeurbanne, parrains MM. Lacombe et Grospeilier. — M. CHOSSON Victor, 17, rue Jean-Jaurès, Bron (Rhône), parrains Mlle Nicod et M. Pouchet. — M. BERTRAND Raoul, 6, quai de Serbie, Lyon, parrains MM. Pouchet et Bartschi. — Mlle BAUD Germaine, 2, montée de l'Eglise, Ecole de Cuire-le-Bas, Caluire (Rh.), parrains MM. Lacombe et Bonnet. — M. CALLET Elie, 87, cours Richard-Vitton, Lyon, parrains MM. Lacaze et Pouchet. — M. GROUILLE Félix, 44, rue Jules-

PARTIE SCIENTIFIQUE

NOTE SUR MYTHIMNA (LEUCANIA) ALOPECURI B. (Lép. Agrotidae) ¹

par C. DUFAY.

Récemment M. Ed. DE LAEVER a signalé² la découverte d'une Noctuelle (*Agrotidae*) nouvelle pour la faune française : *Mythimna alopecuri* B., dont il a pris un mâle et une femelle à Volonne-sur-Durance (Basses-Alpes) et un mâle à La Voulte-sur-Rhône (Ardèche) en mars 1950. Cette espèce, dépendant de la sphère faunistique méditerranéo-asiatique, était connue précédemment de Russie méridionale, d'où elle a été décrite, d'Anatolie, de l'Irak et probablement aussi de Roumanie. Les exemplaires pris par M. DE LAEVER appartiennent à la forme *syriaca* Osth., qui est en quelque sorte par rapport à *alopecuri* B. typique, ce qu'est la forme *scirpi* Dup. par rapport à *Mythimna sicula* Tr. typique³.

Comme j'ai capturé en 1950 et 1952 toute une série de *Mythimna sicula* Tr. f. *scirpi* Dup. dans une région voisine de Volonne, à Saint-Michel-l'Observatoire (Basses-Alpes), j'ai pensé que parmi ces derniers pouvaient se trouver des exemplaires de *Mythimna alopecuri* B. f. *syriaca* Osth. qui a un faciès très proche de celui de *sicula scirpi* Dup. J'ai donc soumis une douzaine de spécimens de cette espèce à M. Ch. BOURSIN, qui a distingué dans cette série un exemplaire de *Mythimna alopecuri* B. f. *syriaca* Osth., pris à St-Michel en mai 1950, deux mois seulement après les captures de M. DE LAEVER.

Ainsi cette espèce n'est connue que de trois localités françaises, mais elle est probablement plus répandue, car elle peut être resté confondue avec *sicula scirpi* dans les collections du fait de sa similitude avec cette dernière. Cependant il est possible de les séparer seulement par l'examen externe. En effet, *alopecuri syriaca* Osth. « se distingue extérieurement de *sicula* Tr. par sa coloration non sableuse rosée, son aspect plus mat, et la présence de points noirs marginaux à la base des franges des supérieures, qui manquent chez *sicula* Tr. » (BOURSIN, in litt.). Les petits points noirs marginaux internervuraux à la base des franges des supérieures sont en général nets et bien distincts, mais ils peuvent être absents (ou effacés), dans ce cas ils subsistent toujours au revers des supérieures où ils sont toujours plus nets et plus visibles. De plus les individus très frais des deux espèces ont une couleur différente et se distinguent assez aisément : *sicula scirpi* est le plus souvent « café au lait » à peine rosé avec un reflet rosé un peu plus marqué sur

1. Contribution à l'étude de la faune entomologique des Basses-Alpes, N° 5. Voir N° 1 : *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1951, p. 150 ; N° 2 : *Rev. Fr. Lépidopt.*, T. XIII, 1951, p. 122 ; N° 3-4 : *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1953, p. 109-112.

2. *Rev. Fr. Lépidopt.*, T. XIII, 1952, p. 282.

3. Cf. Ch. BOURSIN, *Rev. Fr. Lépidopt.*, 1937, p. 296-97.

4. Ces différences dans la couleur, qui est d'ailleurs variable dans chacune des deux espèces, sont plus visibles à la lumière artificielle, mais ne constituent pas un caractère absolu de différenciation. Seuls les genitalia, et la présence ou l'absence des points noirs marginaux au revers des supérieures peuvent permettre de séparer sans erreur les deux espèces.

les franges, *alopecuri syriaca* est bistre-jaune sableux, terne, sans jamais de reflet rosé, à franges à peine rosées⁴. *Alopecuri* a aussi une taille en moyenne un peu plus grande et les supérieures un peu moins élancées, à apex moins anguleux.

J'ai passé, cette année 1953, la fin de mars et les mois de mai, juin, juillet et août à St-Michel-l'Observatoire et ai profité de ce séjour pour allumer une lampe à vapeur de mercure chaque soir. En mars, mai, fin juillet et août, de nombreux exemplaires de *Mythimna sicula* Tr. f. *scirpi* Dup. ont été ainsi attirés et j'ai retrouvé parmi eux, en mai, juillet et août, quelques individus de *Mythimna alopecuri* B. appartenant tous à la forme *syriaca* Osth. : 8 ex. du 7 au 14 mai 1953 (durant cette période, plus d'une cinquantaine de *sicula* Tr. f. *scirpi* Dup.), 6 ex. du 18 juillet au 27 août 1953. Sans être très rare à St-Michel, *M. alopecuri syriaca* Osth. y est cependant beaucoup moins commune que sa congénère *sicula scirpi* Dup. et y a, comme elle, deux générations.

Bien que sa découverte à La Voulte-sur-Rhône étende notablement l'habitat français d'*alopecuri* B. vers le nord, et pouvait faire espérer sa rencontre dans le Lyonnais, il est à noter que je n'en ai jamais vu parmi le grand nombre d'exemplaires de *M. sicula scirpi* Dup. pris à St-Genis-Laval, au Sud de Lyon, où cette dernière est commune.

En conclusion, nous engageons vivement nos collègues à vérifier soigneusement leurs séries de *Mythimna (Leucania auct.) sicula* Tr. f. *scirpi* Dup., et à faire connaître les localités et dates de captures des éventuels *alopecuri* B. qu'ils pourraient posséder, car il serait intéressant de connaître l'étendue de l'habitat de cette espèce en France.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 octobre 1953.

NOMENCLATURE ET SYNONYMIE DE CERTAINES ESPECES DE ZYGAENA EUROPEENNES

par F. DUJARDIN (Nice).

La mise au point de la nomenclature de nombreux groupes de Lépidoptères, aussi bien parmi les Rhopalocères que parmi les Hétérocères, peut être actuellement considérée comme achevée, mais tel n'est pas le cas en ce qui concerne plusieurs de nos espèces de Zygènes les plus banales qui ne sont pas connues sous les noms qu'elles devraient régulièrement porter. Il s'agit des trois espèces : *achilleae* Esp., *meliloti* Esp. et *scabiosae* Scheven qui doivent s'appeler respectivement : *loti* Schiff., *viciae* Schiff. et *minos* Schiff., comme nous allons le démontrer ci-après.

Zygaena achilleae Esper 1779.

Nous avons maintenant la certitude que ce nom ne pourra plus servir pour désigner l'espèce bien connue sous le nom d'*achilleae* Esp.

Le Dr VERITY (*Mém. Soc. Ent. Ital.*, IX, 1930, p. 18) a, dès 1930, exhumé pour cette espèce le nom de *fulvia* F. (1777) (*Gen. Ins.*, p. 275, déjà utilisé par KIRBY dans son Catalogue en 1892, en rétablissant l'orthographe exacte du « V » à la place de l'« U », à la suite d'une erreur typographique dans FABRICIUS.

Cependant *loti* Schiffermüller (1775) a la priorité sur le nom de